*Vérifier au prononcé*

**31e session du Groupe de Travail de l’Examen Périodique Universel**

**Déclaration de Djibouti à l’Examen Périodique Universel de la République de Maurice**

**7 Novembre 2018**

**Merci, Monsieur le vice- Président,**

Djibouti souhaite la bienvenue à la délégation de Haut niveau de la République de Maurice et la remercie pour la présentation détaillée de son rapport national.

Nous saluons le processus participatif et inclusif qui a prévalu à la rédaction du rapport, ainsi que la coopération de la République de Maurice avec les institutions des Nations-Unies.

Ma délégation félicite les autorités de la République de Maurice pour la création en 2017 du Ministère de la Justice, des réformes institutionnelles et des droits humains qui démontre l’attachement du pays à la protection et à la promotion des droits de l’homme.

Par ailleurs, nous relevons avec satisfaction les mesures prises par la République de Maurice pour mettre en œuvre les recommandations acceptées lors de son précèdent examen périodique universel qui se traduisent par la ratification du Protocole à la Charte Africaine des droits de l’homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique, ainsi que de la Convention pour la protection des personnes à l’égard du traitement automatisé des données à caractère personnel.

**Aussi,** **la République de Djibouti souhaiterait formuler à Maurice les recommandations suivantes :**

1. **Envisager la ratification des instruments internationaux auxquelles Maurice n’est pas encore partie notamment toutes les conventions et protocoles de l’Union Africaine**
2. **Poursuivre la mise en œuvre effective des mesures en matière de lutte contre les violences faites aux femmes**

Enfin, Djibouti souhaite plein succès à Maurice à l’occasion de cet examen.

**Je vous remercie**